

SEANCE DU 20 MARS 2008

L'an deux mil huit, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 15/03/2008, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Etaient présents : Mrs BRUNET, CHAMPIGNY, Mme CHAVIGNY, Mrs MONTIER, DOREAU, Mme GUERIN Isabelle, Mrs DURAND, GREMAT, VANDENDORPE, Mme GUERIN Magali, Mr AVOLIO, Mmes CHEVALIER, BOURGUIGNON, Mr MAURICE formant la majorité des membres en exercice. Monsieur MASSÉ David est élu secrétaire.

1 - ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET D'ADJUDICATION

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à la constitution de la Commission d'appel d'offres et d'adjudication appelée à siéger pour l'ouverture des plis dans le cas de marchés publics.

Cette commission est composée (pour les communes de – 3500 habitants) :

Membres ayant voix délibérative :

- * du maire, Président
- * de trois membres titulaires du Conseil Municipal
- * de trois membres suppléants du Conseil Municipal

Membres ayant voix consultative :

- * le Receveur Municipal
- * un représentant du Directeur Départemental de la Concurrence et de la Consommation ;

Les membres du conseil municipal sont élus par le Conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Liste des candidats :

Membres Titulaires :

Guy MONTIER
William GREMAT
Roxane CHEVALIER

Membres Suppléants :

Eddy CHAMPIGNY
Claudy MAURICE
David MASSÉ

Après le vote à scrutin secret et selon les règles ci-dessus, sont élus :

Membres titulaires

M. Guy MONTIER
M. William GREMAT
Mme Roxane CHEVALIER

Membres suppléants

M. Eddy CHAMPIGNY
M. Claudy MAURICE
M. David MASSÉ

2 – ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINTE-MAURE-DE-TOURAINNE

Suite au renouvellement des conseils municipaux et selon l'article L 5211-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection, au scrutin secret, des délégués pour siéger au sein du Conseil communautaire.

Après un appel à candidatures, il est procédé au déroulement du vote.

Sont élus à la majorité absolue et au premier tour :

Délégués Titulaires :

Monsieur Thierry BRUNET

14 rue du Prieuré 37800 MARCILLY SUR VIENNE

Monsieur Eddy CHAMPIGNY

5 rue Principale 37800 MARCILLY-SUR-VIENNE

Délégués Suppléants :

Madame Laurence CHAVIGNY

Les Brillons 37800 MARCILLY SUR VIENNE

Monsieur Philippe DOREAU

10 Les Noraies 37800 MARCILLY SUR VIENNE

3 – ELECTION DES DELEGUES auprès des Syndicats Intercommunaux

Suite au renouvellement des conseils municipaux et selon l'article L 5211-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection, à scrutin secret, des délégués pour siéger au sein du Comité syndical :

Sont candidats et après le vote, sont élus :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE de MAILLÉ-DRACHÉ-MARCILLY-NOUATRE

Délégués Titulaires : MM. Eddy CHAMPIGNY. Guy MONTIER. Claudy MAURICE.

Délégués Suppléants : MM. Louis AVOLIO. David MASSÉ ;

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES PRIMAIRES DU VAL DE VIENNE

Délégués Titulaires : Mme CHAVIGNY Laurence. M. Benoît VANDENDORPE. Mme Magali GUERIN

Délégué Suppléant : M. Philippe DOREAU ;

SYNDICAT DE GESTION DU COLLEGE DE NOUATRE

Délégués Titulaires : MM. Thierry BRUNET. Benoît VANDENDORPE ;

SMICTOM DU CHINONNAIS

Délégué Titulaire : M. David MASSÉ

Délégué Suppléant : M. Eddy CHAMPIGNY

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE

Délégué Titulaire : M. Philippe DOREAU

Délégué Suppléant : M. Louis AVOLIO

SYNDICAT D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'EPURATION ET LE SUIVI DES EAUX (SATESE 37)

Délégué Titulaire : M. Eddy CHAMPIGNY

Délégué Suppléant : M. Louis AVOLIO

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA LOIRE ET DE SES AFFLUENTS
DU DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (SICALA 37)**

Délégué Titulaire : M. Eddy CHAMPIGNY

Délégué Suppléant : M. Guy MONTIER

**COMITE NATIONAL d'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CNAS)**

COLLEGE DES ELUS : Délégué M. Philippe DOREAU

4 - ELECTION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Suite à la mise en place du nouveau Conseil Municipal, il convient de renouveler les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Marcilly-sur-Vienne.

Le décret n° 95-562 du 6 mai 1995 fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement des C.C.A.S ; Ce décret laisse au Conseil Municipal, la liberté de fixer le nombre des membres du C.C.A.S., dans la limite d'un nombre maximum de huit membres élus et huit membres nommés (décret modifié n° 2000-6 du 4 janvier 2000).

A l'unanimité, le conseil Municipal fixe à QUATRE le nombre des membres élus du C.C.A.S., le nombre des membres nommés sera donc de QUATRE.

Le Conseil Municipal procède à l'élection des membres au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Liste de candidats proposés :
Mme Laurence CHAVIGNY
Mme Magali GUERIN
Mme Stéphanie BOURGUIGNON
Mr Jean-Paul DURAND

Après le vote à scrutin secret, sont élus :
Mme Laurence CHAVIGNY
Mme Magali GUERIN
Mme Stéphanie BOURGUIGNON
Mr Jean-Paul DURAND

5 - DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES – MARS 2008

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à la désignation des membres des Commissions Communales par un vote à scrutin secret.

Le Conseil Municipal fixe les commissions diverses qui ont été arrêtées comme suit.

Le Maire est Président de droit des commissions.

Sont candidats et après le vote, sont élus :

COMMISSION DES FINANCES

M. BRUNET Thierry, Maire

MM. CHAMPIGNY Eddy. MONTIER Guy. DOREAU Philippe. DURAND Jean-Paul.

MAURICE Claudy.

Mmes CHAVIGNY Laurence. CHEVALIER Roxane.

COMMISSION COMMUNICATION-INFORMATION

M. BRUNET Thierry, Maire.

Mmes CHAVIGNY Laurence. BOURGUIGNON Stéphanie. GUERIN Magali.

CHEVALIER Roxane.

MM.DOREAU Philippe. VANDENDORPE Benoît. DURAND Jean-Paul.

COMMISSION VOIRIE-RESEAUX EAUX /ELECTRICITE

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. DOREAU Philippe. MONTIER Guy. AVOLIO Louis. MASSÉ David.
MAURICE Claudy.

COMMISSION ASSAINISSEMENT

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. CHAMPIGNY Eddy. MASSÉ David. AVOLIO Louis. GRENAT William.

COMMISSION BATIMENTS – ENERGIES RENOUVELABLES

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. CHAMPIGNY Eddy. MONTIER Guy. GRENAT William. AVOLIO Louis.
Mmes GUERIN Isabelle. CHEVALIER Roxane.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

M. BRUNET Thierry, Maire
Mmes CHAVIGNY Laurence. GUERIN Magali.
MM. VANDENDORPE Benoît. DOREAU Philippe.

COMMISSION URBANISME

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. MONTIER Guy. MASSÉ David. MAURICE Claudy. AVOLIO Louis.
VANDENDORPE Benoît.

COMMISSION CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. AVOLIO Louis. GRENAT William. DURAND Jean-Paul. MASSÉ David.
Mmes GUERIN Isabelle. BOURGUIGNON Stéphanie.

COMMISSION FETES – ANIMATIONS – SPORTS

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. DOREAU Philippe. GRENAT William. VANDENDORPE Benoît.
Mme GUERIN Isabelle.

GESTION PERSONNEL COMMUNAL

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. CHAMPIGNY Eddy. DOREAU Philippe.
Mme CHAVIGNY Laurence.

GESTION CIMETIERE

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. DURAND Jean-Paul. GRENAT William.

CANTINE SCOLAIRE : Membres de droit

M. VANDENDORPE Benoît.
Mme GUERIN Magali.

CORRESPONDANT « DEFENSE »

M. AVOLIO Louis.

6 – DELIBERATION POUR LE VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTIONS AU MAIRE ET AUX ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 2123-20 et suivants,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjointes, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE et avec effet au 14 mars 2008, date d'entrée en fonction des élus, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'Adjointes, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé par l'article L. 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Maire : 23%

Taux en pourcentage de l'indemnité du Maire déterminée conformément au barème fixé par l'article L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales :

1^{er} Adjoint : 10%

2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Adjoint : 6%

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6531 du budget communal.

7 – VOTE DES SUBVENTIONS ANNEE 2008

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les subventions à inscrire au budget de l'année 2008.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser les subventions suivantes :

Compte 657362	Centre Communal d'Action Sociale	2 000,00 €
Compte 6574	Société de Chase Marcilly	100,00 €
	A.P.E. du R.P.I.	100,00 €
	Coopérative scolaire Marcilly	100,00 €
	Amicale Anciens Combattants Marcilly	100,00 €
	Club de l'Automne Rose Marcilly	100,00 €
	Comité des Fêtes Marcilly	100,00 €
	Comité des Fêtes 14 juillet 2008	400,00 €
	Tireurs des Trois Fontaines Marcilly	100,00 €
	Club de Gymnastique Marcilly	100,00 €
	Grain de Sel Marcilly (Théâtre/Bibliothèque/Saison culturelle)	1 500,00 €
	Prévention Routière Tours	30,00 €
	Comice Agricole Arrondisst Chinon (0,10€/Hab.)	52,00 €
	Ass. Planète Loisirs Nouâtre (Participt 5€/Journée:/enfant)	1 000,00 €
	ADEPEC Mission Locale Chinon (0,50€/Hab.)	257,00 €
	ALPHA DIL Chinonais	77,00 €
	A.S.A. Valette Châtelleraut	50,00 €
	Lycée Professionnel de Guérande(Voyage d'étude)	55,00 €
	Maison Familiale Rurale Ingrandes (86) 2 élèves	110,00 €
	Centre de Formation d'apprentis Sorigny	55,00 €
	Fonds Local Emploi solidarité Chinon	284,00 €

Soit COMPTE 657362 2 000,00 Euros
COMPTE 6574 4 670,00 Euros

QUESTIONS DIVERSES

Séance d'information aux élus

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que l'Association des Maires d'Indre-et-Loire organise une séance d'information aux élus intitulée « 1^{ère} rencontre-formation des nouveaux élus.

Date et Lieu : Mercredi 9 avril 2008 à Richelieu

Rencontre des Marcilly de France

La prochaine rencontre des Marcilly aura lieu les 7 et 8 juin 2008 à Marcilly en Beauce.

Prévoir l'organisation du voyage.

Semaine de Développement Durable

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'invitation de Monsieur le Maire de Sainte-Maure à l'inauguration de la semaine du développement durable le mardi 25 mars 2008 dont le thème sera cette année l'habitat.

Conférences, salle Patrice Leconte et Exposition des artisans et d'info Energie, salle des Fêtes du 26 au 29 mars 2008.

Prochaines réunions :

Commission des Finances : Mercredi 26 mars à 19 heures

Commission Communication : Jeudi 27 mars à 20 heures.

Fait et délibéré les an, mois et jour susmentionnés.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Les membres présents,